

MERCREDI

Évangile de Jésus Christ selon Matthieu (5, 17-19)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir. Amen, je vous le dis : Avant que le ciel et la terre disparaissent, pas un seul iota, pas un seul trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise.

Donc, celui qui rejettera un seul de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à faire ainsi, sera déclaré le plus petit dans le royaume des Cieux. Mais celui qui les observera et les enseignera, celui-là sera déclaré grand dans le royaume des Cieux. »

- Acclamons la Parole de Dieu

Commentaire

Jésus nous invite aujourd'hui à nous attacher avec une extrême fidélité à la Loi de Dieu c'est-à-dire à sa volonté.

Jésus est venu accomplir la Loi ancienne. Non seulement il donne toute leur portée aux préceptes de l'Ancien Testament, mais il réalise en sa personne ce que les prophètes avaient annoncé. Nous devons donc avoir un respect, un amour pour l'Écriture.

Autrefois la Loi donnée à Moïse était inséparable des prophètes qui annoncent le Messie : ce sont des commandements d'amour que Dieu donne à son peuple afin qu'il vive. Aujourd'hui, les commandements de Jésus dans l'Évangile sont inséparables de sa présence dans son Église et de l'esprit.

Pendant ce Carême demandons une double conversion : que notre cœur demeure sans cesse tourné vers Dieu, à l'écoute de ses moindres volontés; et que nous sachions pour cela conformer le quotidien de nos journées à tout ce qui nous est demandé par sa Parole.